



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POLITIQUE

17 et 18 février 2023, mode hybride
Lien Zoom disponible 24h avant l'AG

Vendredi 17 février 2023 - 9h à 14h

Liste des présences ZOOM:

- Andrée-Ann Sylvain
- Anne-Sarah Côté
- Anouk Roussy
- Ariane Bedard-Provencher
- Caroline Mallette, FTQ
- Claire Murati, RGFCN
- Danielle Dubuc
- Élane Giroux, APTS
- Élisabeth Germain
- Félicité Ngadja
- Geneviève Bessette
- Nancy Quessy, FEC-CSQ
- Jess Legault, FQPN
- Iram Qadeer, SAWCC
- Jasmine Léger
- Jennifer Chew, SAWCC
- Julie Daigneault, APTS
- Julie Drolet, Centre des femmes de Longueuil
- Julie Pinel, CSQ
- Kerline Joseph
- Marie Céline Domingue
- Marie-Jacques Samson, CEAF-Montréal
- Maryève Boyer, FTQ
- Mathilde Lafortune
- Mercedes Roberge
- Monique Voisine
- Nancy Labonté, L'autre parole
- Nathalie Belley, AREQ
- Odile Dion-Achime, FEC-CSQ
- Pascale Deniger, CEAF-Montréal
- Ramatoulaye Diallo
- Silvie Lemelin
- Thérèse Sagna
- Veronica Crespo

[8:30] **Arrivée en présentiel et connexion en virtuel**

[9:25]

1. Ouverture de l'assemblée

Mot d'ouverture

Mélanie Ederer ouvre l'Assemblée en mentionnant qu'il s'agit de la première AG politique depuis plusieurs années. Il s'agit d'une nécessité qui a été nommée par les membres, et qui répond à un besoin de solidarité, de cohésion, et de briser l'isolement. L'objectif de celle-ci est de se positionner

sur le plan politique, de décider des orientations de la FFQ en la matière, ainsi que d'influencer les pratiques personnelles et organisationnelles.

Vérification du quorum et ouverture

Proposition d'ouverture de l'assemblée à 9:31

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian
APPUYÉE PAR : Geneviève Bessette

Adopté à l'unanimité

2. Nomination de la présidence et du secrétariat

Proposition d'adopter le présidium suivant: Abir Ait Goute à l'animation, Anouk Roussy au secrétariat et Mathilde Laroche au senti

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian
APPUYÉE PAR : Sara Arsenault

Adopté à l'unanimité

- Présentation du fonctionnement de l'AG des membres et du code de procédures
- Présentation de la gardienne du senti
- Présentation de la plateforme de vote

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est proposé:

[9:30]

1. Propositions des membres envoyées d'avance

[10h30]

~~2. Ateliers en sous-groupe (45 mins)~~

~~Choix entre:~~

- ~~● Financement et membrariat : idées et opportunités~~
- ~~● Pratiques intersectionnelles : entre intentions, pratiques et incidences réelles~~
- ~~● (Dé)centralisation de la FFQ : pouvoir et points d'impact~~

~~3. Bilan des ateliers thématiques (45 mins)~~

[PAUSE DÎNER - 12h à 13h]

[13h]

4. Propositions des membres envoyées d'avance

[14h]

5. Ajournement de l'assemblée

PROPOSÉE PAR : Mélanie Ederer

APPUYÉE PAR : Jess Legault

Adopté à l'unanimité

[9:52]

4. Propositions des membres envoyées d'avance

Proposition de traiter les thématiques de santé sexuelle et solidarité internationale

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Mathilde Lafortune

Adopté à l'unanimité

ATTENDU QUE la précarité a une incidence majeure sur la grossesse;

ATTENDU QUE l'égalité c'est d'offrir une chance égale à chaque famille de mettre au monde un bébé en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie;

ATTENDU QUE les femmes enceintes qui vivent sous le seuil de faible revenu utilisent de plus en plus leur aide alimentaire de grossesse pour nourrir les membres de leur famille à leur détriment.

Il est proposé :

QUE la FFQ s'associe à des organismes venant en aide aux femmes enceintes et mobilise la population pour réclamer du gouvernement du Québec de doubler toutes les aides aux organismes qui soutiennent et accompagnent les femmes durant leur grossesse en ces temps de vie chère (inflation);

QUE la FFQ appuie les groupes qui défendent les droits et conditions de vie des femmes et personnes enceintes;

QUE la FFQ milite pour une augmentation urgente du financement gouvernemental à la mission des organismes qui soutiennent les femmes et les personnes enceintes, dont ceux liés à la sécurité alimentaire;

QUE l'accès soit donné à toutes et toustes, peu importe leur statut migratoire

PROPOSÉE PAR Félicité Ngadja

APPUYÉE PAR Maryève Boyer

Adoptée à l'unanimité

Amendement : ajouter «**QUE** l'accès soit donné à toutes et toustes, peu importe leur statut migratoire»

PROPOSÉ PAR Ramatoulaye Diallo

APPUYÉ PAR Mélanie Ederer

Adopté à l'unanimité

Amendement : remplacer le premier **QUE** par :

«**QUE** la FFQ appuie les groupes qui défendent les droits et conditions de vie des femmes et personnes enceintes;

QUE la FFQ milite pour une augmentation urgente du financement gouvernemental à la mission des organismes qui soutiennent les femmes et les personnes enceintes, dont ceux liés à la sécurité alimentaire»

PROPOSÉ PAR : Mélanie Ederer

APPUYÉ PAR : Sarah Landry

Adopté à l'unanimité

Notes:

- *Formuler la proposition en fonction d'une augmentation du financement à la mission globale permettrait-il d'être plus claire dans nos revendications ? Dans le même ordre d'idée, souhaitons-nous déterminer un pourcentage spécifique ?*
- *Quels sont les éléments novateurs dans cette proposition?*
- *Est-ce que «acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie» est la meilleure façon de formuler la position de la FFQ? Cela prend-il en considération l'autodétermination et les compétences des familles?*
- *L'idée globale de la proposition consiste à revendiquer que le gouvernement offre une aide accrue aux familles, incluant une aide alimentaire au besoin*
- **Toutes les positions prises par les membres seront considérées comme potentielles orientations annuelles de la FFQ à la prochaine AGA. Possibilité de prise d'actions immédiates par les membres**

Point d'ordre : considérant le retard accumulé, il est suggéré de traiter en priorité les points adoptés lors de la dernière AGA. Devrait être dûment proposé avec une majorité au 2 tiers

ATTENDU QUE cette année, le 28 mai, à Québec, le RGF fera une action en lien avec la précarité menstruelle;

ATTENDU QUE l'AGA de la FFQ se tiendra le 28 mai à Québec;

Il est proposé:

QUE la FFQ se joigne à l'action en lien avec la précarité menstruelle, organisée par le RGF le 28 mai à Québec.

PROPOSÉE PAR LE REGROUPEMENT DES GROUPES DE FEMMES DE LA
RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE
APPUYÉE PAR

Ajoutée en amendement de la proposition suivante

Adopté à l'unanimité

ATTENDU QUE les menstruations sont un sujet qui affecte toutes les personnes qui sont nées dans un corps de femme à un moment ou l'autre de leur vie;

ATTENDU QUE la précarité menstruelle est un sujet de plus en plus discuté dans le monde;

ATTENDU QUE la gratuité des produits menstruels occupe malheureusement peu de place sur la place publique au Québec;

ATTENDU QUE l'inflation est monstrueuse en ce moment et affecte particulièrement les femmes;

ATTENDU QUE tous les centres qui viennent en aide aux femmes en situation d'itinérance ne sont pas capables de suffire à la demande quant aux produits menstruels;

ATTENDU QUE la gratuité menstruelle devrait être accordée dans les plus brefs délais aux femmes qui survivent avec des prestations de la sécurité du revenu;

ATTENDU QU'il existe une *Journée mondiale de l'hygiène menstruelle* le 28 mai;

Il est proposé:

QUE le comité *Féminisme, Corps et Sexualité* de la FFQ travaille sur la précarité menstruelle;

QUE la FFQ organise un geste d'éclat pendant ou après la campagne électorale;

QUE la FFQ milite pour que le Québec obtienne sa propre ~~*Journée des menstruations*~~ *Journée de la santé menstruelle*;

QUE la FFQ revendique la gratuité universelle et l'accès universel des produits menstruels, notamment pour les personnes en situation d'itinérance, les étudiant-e-s et les personnes qui reçoivent des prestations de sécurité du revenu;

QUE la FFQ se joigne à l'action en lien avec la précarité menstruelle, organisée par le RGF le 28 mai à Québec.

PROPOSÉE PAR : Martine Lacroix

APPUYÉE PAR : Sandra Wesley

Adoptée à majorité

Amendement : ajouter «**QUE** la FFQ revendique la gratuité universelle et l'accès universel des produits menstruels, notamment pour les personnes en situation d'itinérance, les étudiant-e-s et les personnes qui reçoivent des prestations de sécurité du revenu»

PROPOSÉ PAR Silvie Lemelin

APPUYÉ PAR Jess Legault

Adopté à l'unanimité

Sous-amendement : ajouter gratuité «universelle»

PROPOSÉ PAR Sandra Wesley

APPUYÉ PAR Mathilde Lafortune

Adopté à majorité

Sous-amendement : modifier «gratuité universelle» pour «démocratisation de l'accès à tous les produits menstruels»

PROPOSÉ PAR : Claire Murati

APPUYÉ PAR : Marie-Jacques Samson

Battu à majorité

Sous-amendement : ajouter «et l'accès universel» après «gratuité universelle»

PROPOSÉ par Silvie Lemelin

APPUYÉ par Mélanie Ederer

Adopté à l'unanimité

Amendement : ajouter «**QUE** la FFQ se joigne à l'action en lien avec la précarité menstruelle, organisée par le RGF le 28 mai à Québec»

PROPOSÉ PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉ PAR : Sara Landry

Adopté à l'unanimité

Amendement : changer «*Journée des menstruations*» dans le 3e QUE, par «*Journée de la santé menstruelle*»

PROPOSÉ PAR : Nancy Quessy

APPUYÉ PAR : Sara Arsenault

Adopté à l'unanimité

Notes :

- *Démocratisation consiste à reconnaître que même si c'est gratuit, certaines personnes continueront de ne pas avoir accès en raison de certaines limitations (ex. capacité à se déplacer)*
- *Est-ce que viser seulement la précarité menstruelle englobe toutes les thématiques que nous souhaitons souligner?*
- *Le mot hygiène pourrait sous-entendre que les menstruations sont sales. Le terme santé menstruelle pourrait être utilisé*

[12:41]

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE d'une pause de 30 min

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Mélanie Ederer

Retour à 13:11

Réouverture de l'Assemblée à 13:11

PROPOSITION de poursuivre avec les propositions des membres plutôt que de faire les ateliers

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Geneviève Bessette

Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QU'en 1988, la Coalition pour la pratique sage-femme (CPPSF) a été formée par des citoyennes, des citoyens et des sages-femmes ainsi que des associations issues du mouvement communautaire et du mouvement féministe;

ATTENDU QUE la Coalition pour la pratique sage-femme milite pour l'accès aux services de sages-femmes et aux maisons de naissances, dans toutes les régions du Québec, au sein du système public de la santé et des services sociaux; et que la Coalition travaille pour que les sages-femmes puissent encourager, soutenir et protéger la physiologie de l'accouchement, en reconnaissant que les processus liés à la grossesse, à l'accouchement et à l'allaitement appartiennent aux femmes cisgenres et personnes trans et non-binaires qui accouchent.

ATTENDU QUE les objectifs actuels de la Coalition sont de :

- ❖ Favoriser l'accès universel à des services de sages-femmes qui reconnaissent l'autodétermination des personnes sur leur corps, en regard de la période périnatale ou périgrossesse;
- ❖ Défendre et soutenir l'accès aux services de sages-femmes adaptés aux besoins des communautés;
- ❖ Soutenir une pratique sage-femme et un accès à des services plus équitables, inclusifs et diversifiés;
- ❖ Veiller à la pérennité du modèle québécois de pratique sage-femme¹ basé sur la continuité relationnelle et la physiologie périnatale;
- ❖ Défendre le libre choix des lieux de naissances;
- ❖ S'assurer que les familles et les groupes citoyens font partie intégrante de toutes les étapes du déploiement des services de sages-femmes et de la vie communautaire des maisons de naissances;
- ❖ Défendre l'autonomie des sages-femmes comme professionnelles de première ligne avec une analyse féministe du *care*;
- ❖ Participer activement aux réflexions sur le développement de la profession.

ATTENDU QUE la FFQ a appuyé la Coalition depuis sa création parce que ce métier féministe fait front au patriarcat et qu'il offre une approche alternative à la médicalisation des corps et soutien l'agentivité des personnes qui reçoivent leurs soins;

ATTENDU QUE la FFQ s'est récemment impliquée dans le dossier STOP VOG, qu'elle reconnaît que les violences obstétricales et gynécologiques constituent

¹ Le modèle québécois de pratique sage-femme réfère à la philosophie de pratique sage-femme et à la définition d'une maison de naissance, (adoptée par les membres du Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), le Groupe MAMAN, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et l'accouchement naturel, le Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ) et l'Ordre des sages-femmes du Québec (OSFQ)), dont les fondements sont résumés dans la section Convictions et valeurs.

une situation qui exacerbe les discriminations vécues par les femmes et les personnes trans et non-binaires aux intersections des discriminations;

Il est proposé:

QUE la FFQ réitère son adhésion à la Coalition pour la pratique sage-femme (CPPSF), soutienne les actions et mobilisations à venir au niveau de l'accès aux services de sages-femmes pour toutes dans une perspective d'équité entre les personnes et d'équité interrégionale;

QUE la FFQ soutienne la mobilisation dans les régions dites éloignées pour la création et le financement de lieux de naissances hors centre hospitalier dans leur communauté;

QUE la FFQ soutienne les démarches de la CPPSF dans ses actions pour promouvoir cette profession féministe, défendre l'équité salariale pour les sages-femmes, protéger leur autonomie professionnelle et valoriser leur spécificité dans le réseau de la santé québécois, entre autres leur modèle de pratique en continuité adapté aux personnes et le fait qu'elles soient les seules à réellement offrir le choix du lieu de naissance hors centre hospitalier.

PROPOSÉE PAR : Le Groupe Maman

APPUYÉE PAR : Jess Legault

Adoptée à l'unanimité

Notes :

- *Est-il réaliste d'attendre de la FFQ qu'elle soutienne la mobilisation des familles?*

[proposition traduite de l'anglais]

ATTENDU QUE les Iraniennes sont descendues dans la rue en grand nombre, en réponse au meurtre de Mahsa Amini, une femme kurde de 22 ans, qui a été arrêtée à Téhéran par la soi-disant " police de la moralité ", détenue et battue, souffrant de multiples coups à l'oreille;

ATTENDU QUE la FFQ défend l'autonomie et la liberté des femmes, y compris l'autonomie et l'expression corporelles;

ATTENDU QUE la FFQ s'oppose à la répression et à la discrimination systémiques des femmes.

Il est proposé :

QUE la FFQ exprime sa solidarité et son soutien aux femmes d'Iran et exige que justice soit rendue pour le meurtre de Mahsa Amini **et tous les nombreux meurtres qui ont suivi.**

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Mercédez Roberge

Adoptée à l'unanimité

Amendement : ajouter «et tous les nombreux meurtres qui ont suivi»

PROPOSÉ PAR : Julie Pinel

APPUYÉ PAR : Ramatoulaye Diallo

Adopté à l'unanimité

Proposition originale:

WHEREAS *Iranians have taken to the streets in large numbers, in response to the murder of Mahsa Amini a 22-year-old Kurdish woman, who was arrested in Tehran by so-called "morality police", detained and beaten, suffering multiple blows to her heard.*

WHEREAS *the FFQ stands for women's autonomy and freedom, including bodily autonomy and expression and*

WHEREAS *the FFQ is opposed to the systemic repression and discrimination of women*

BE IT RESOLVED *that the FFQ extends solidarity and support to the women of Iran and demands justice for the killing of Mahsa Amini*

[proposition traduite de l'anglais]

ATTENDU QU'il y a une escalade de la répression, de la persécution et de la violence à l'encontre des femmes et de leurs communautés, en particulier celles qui appartiennent à des groupes minoritaires - musulmans, dalits, *autochtones*, chrétiens;

ATTENDU QUE cela se produit dans le contexte d'un gouvernement ethnonationaliste d'extrême droite, dont l'objectif déclaré est de transformer l'Inde, qui est une république laïque et démocratique, en Hindutva, un État nationaliste hindou;

ATTENDU QUE les politiques d'action, d'inaction et de complicité du gouvernement ont pour conséquences que les femmes et leurs familles de ces communautés sont soumises à des actes de violence quotidiens, notamment des viols et des viols collectifs, des lynchages et des démolitions de maisons;

ATTENDU QUE les personnes qui défendent les droits humains et qui s'expriment sont détenues, arrêtées et réduites au silence par divers moyens;

ATTENDU QUE les personnes qui observent les droits humains à l'international ont identifié que ces politiques ont amené l'Inde au 8e stade du génocide, à un pas de l'extermination.

Il est proposé :

QUE la FFQ déclare sa solidarité et son soutien avec les femmes indiennes et leurs communautés, en particulier celles qui appartiennent à des groupes minoritaires - musulmans, dalits, *autochtone*, chrétiens, *hijra*, etc - et demande aux gouvernements du Québec (qui a son propre bureau commercial en Inde) et du Canada d'insister auprès du gouvernement de l'Inde pour qu'il respecte son engagement envers les protocoles internationaux sur les droits de la

personne et les principes de la démocratie laïque inscrits dans la Constitution de l'Inde.

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Sandra Wesley

Adoptée à l'unanimité avec abstention

Amendement : ajouter «hijra, etc» dans l'énumération des groupes minoritaires

PROPOSÉ PAR : Mathilde Lafortune

APPUYÉ PAR : Sara Arsenault

Adopté à l'unanimité

Proposition originale:

WHEREAS there is an escalation of repression, persecution and violence against women and their communities, especially those belonging to minority groups – Muslims, Dalits, Indigenous, Christian

WHEREAS this is happening in the context of an ultra-right-wing ethnonationalist government, whose declared aim is to convert India which is a secular, democratic republic into Hindutva, a Hindu nationalist state and

WHEREAS government policies of action, inaction and complicity, as a consequence of which, women and their families from these communities are being subjected to daily acts of violence including rape and gang rape, lynching and house demolitions and

WHEREAS Human rights defenders and those who speak out are detained, arrested and silenced through various means.

WHEREAS international human rights observers have identified that these policies have brought India to 8th stage of genocide, one step away from extermination

BE IT RESOLVED that the FFQ declares its solidarity and support, in particular to the targeted women and their communities, and calls on the governments of Quebec (which has its own trade office in India) and the government of Canada to insist that the government of India respect its commitment to international human rights protocols and the principles of secular democracy enshrined in the Constitution of India

Notes:

- Est-ce que le terme indigène est celui que l'on souhaite utiliser? Le terme aborigène est utilisé en Inde... Tribal, autochtone, marginalisé sont aussi des termes utilisés. On suggère de désigner quelqu'une pour faire une recherche approfondie pour s'assurer de la précision du terme. Jennifer Chew nomme que le terme tribal ne semble pas le plus adéquat considérant la présence de tribus dans le nord de l'Inde. Le terme autochtone semble le plus neutre pour l'instant.

[proposition traduite de l'anglais]

CONSIDÉRANT QUE la Palestine continue d'être sous occupation militaire par Israël en violation du droit international et;

CONSIDÉRANT QUE les Palestinien-ne-s sont soumis-e-s à une situation d'apartheid, sont privé.e.s des *droits de l'homme (droits humains)* et des libertés d'expression, de mouvement, d'accès aux besoins essentiels et aux nécessités de la vie.

Il est proposé :

QUE la FFQ demande à ses membres, aux Québécois.e.s et aux Canadien.ne.s, de réclamer la fin des ventes d'armes à Israël et du commerce avec ses colonies illégales jusqu'à ce qu'Israël se conforme au droit international et d'étendre leur solidarité avec les femmes et le peuple de Palestine.

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Élisabeth Germain

Adoptée à majorité

Proposition originale :

WHEREAS *Palestine continues to be under military occupation by Israel in violation of international law and*

WHEREAS *Palestinians are subjected to a situation of apartheid, are deprived of human rights and freedoms of expression, movements, access to basic needs and necessities of life*

BE IT RESOLVED *that that FFQ calls on its members, Quebecers and Canadians to call for an end to arms sales and trade with illegal settlements until Israel complies with international law and extend its solidarity with the women and people of Palestine*

Notes:

Considérant qu'il s'agit d'une position déjà existante à la FFQ, il s'agit davantage d'un rappel

Inconfort avec le terme «droits de l'homme». Le terme «droits humains» est celui utilisé à l'ONU

Les traductions maladroites sont dues à la traduction automatique de Google Translate. Virginie s'engage à chercher pour la traduction correcte

[14h15]

5. Ajournement de l'assemblée

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE d'ajourner l'assemblée jusqu'à 9h le samedi 18 février

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Thérèse Sagna

Samedi 18 février 2023 - 9h à 14h

Liste des présences ZOOM:

- Alex (observatrice)
- Alexandra Cossette Lesage
- Abir Ait Goute (observatrice)
- Carole Dionne
- Chantal Morin (CCMM/CSN)
- Claire Murati (RGF-CN)
- Danielle Dubuc
- Dolores Chew
- Élane Giroux
- Élisabeth Germain
- Félicité Ngadja
- Geneviève Bessette
- Jess Legault (FQPN)
- Julie Daigneault (APTS)
- Julie Drolet (Centre des femmes de Longueuil)
- Julie Pinel (CSQ)
- Kerline Joseph
- Lorraine Fontaine (RNR)
- Marie Céline Domingue
- Martine Lacroix
- Maryève Boyer
- Mathilde Lafortune FFQ
- Mélissa Ross - secrétariat
- Nancy Labonté (L'autre parole)
- Nancy Quessy, FEC CSQ
- Ramatoulaye Diallo (CCMM-CSM)
- Samia Lenoble
- Silvie Lemelin
- Sylvie St-Amand
- Taïna FFQ - soutien technique
- Thérèse Sagna

Animation : Abir Ait Goute

Secrétariat : Mélissa Ross

Soutien technique : Taïna Mueth

Interprète FR-EN : Claudelle Bélanger

Interprète FR-EN : Kathleen V Gudmundsson

Votes : Sissy

Votes : Cyrielle

[8:30] **Arrivée en présentiel et connexion en virtuel**

[9:00]

1. Ouverture de la journée

Proposition d'ouvrir l'AG à 9h24

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Mélanie

Adoptée à l'unanimité

Proposition de présidium: Mélissa Ross au secrétariat et Alexandra Larose au senti

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

Appuyée PAR : Véronica Crespo

Adoptée à l'unanimité

Présentation du fonctionnement de l'AG des membres

Présentation de la gardienne du senti

Explication du CDEACF

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION de l'ordre du jour modifié suivant:

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ODJ
3. ~~Propositions envoyées d'avance à l'AG annuelle~~ Rôles fédératifs et présidence
À terminer à 11h30
4. ~~Rôles fédératifs et présidence~~ Propositions envoyées d'avance à l'AG annuelle
5. Propositions
6. Varia
7. Fermeture

PROPOSÉE PAR : Mélanie Ederer

APPUYÉE PAR : Sara Arsenault

Adoptée à l'unanimité

Amendement: d'inverser les points 3 (*Propositions envoyées d'avance à l'AG annuelle*) et 4 (*Rôles fédératifs et présidence*).

À terminer à 11h30

PROPOSÉ PAR : Nancy Labonté

APPUYÉ PAR : Élisabeth Germain

Adopté à majorité

Notes:

Si on adopte cet amendement, il faudrait faire attention d'avoir le temps d'adopter les propositions qui ont été mises en dépôt à l'AG annuelle puisque le point sur les rôles fédératifs et de la présidence pourrait prendre toute la journée.

Sous-amendement : de terminer le point *Rôles fédératifs et présidence* à 11h30.

PROPOSÉ PAR : Mercédez Roberge

APPUYÉ PAR : Pascale Therrien

Adopté à l'unanimité

[9:58]

3. Rôles fédératifs / politique de la FFQ et rôle de présidente

PROPOSITION d'un bilan de 5 minutes sur la réflexion stratégique en lien avec les rôles fédératifs et politiques de la FFQ suivi d'une plénière de 20 minutes **et de limiter les tours de parole à 2 minutes.**

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Veronica Crespo

Adoptée à l'unanimité tel qu'amendé

Amendement : ajouter «et de limiter les tours de parole à 2 minutes»

PROPOSÉ PAR : Mélanie Ederer

APPUYÉ PAR : Edwige Lafortune

Adopté à l'unanimité

Bilan sur la réflexion stratégique, par Mélanie Ederer présente (voir [Powerpoint](#)) :

Il y a plusieurs enjeux structurels qui rendent le rôle de la présidence au sein de la fédération difficile. Beaucoup de présidentes se sont épuisées.

Il faut se questionner sur les rapports de pouvoir (dont avec l'équipe de travail) : comment fédérer/jouer un rôle fédératif, créer des rôles fédératifs distincts?

Essayer d'être à la fois fédératif ET politique, fait en sorte que les propositions sont difficilement applicables dans la réalité.

À garder en tête : qu'est-ce qui est porté dans les positions de la FFQ depuis longtemps?

Comment s'exprimer en respectant les mandats, sans mettre de l'huile sur le feu?

Est-ce que c'est possible de fédérer sans opposer les positions politiques?

C'est normal qu'une fédération qui existe depuis aussi longtemps ait à vivre les changements de société et des changements d'idéologies. La FFQ a toujours dans son cœur le droit des personnes opprimées par le patriarcat. La FFQ a un rôle fédérateur à jouer pour avoir le courage de nommer les oppressions des différents groupes opprimés (dans une pensée intersectionnelle).

C'est normal qu'il y ait des divergences d'opinion au sein d'une fédération.

Quel est le rôle fédérateur de la FFQ? Importance de clarifier ce rôle et la place que la FFQ doit prendre.

Quels sont les moyens et les outils qu'on peut mettre à la disposition de la FFQ pour qu'elle puisse jouer son rôle?

Facile de demander où était la FFQ lors de tel événement. Important de plutôt se demander «Pourquoi la FFQ n'était pas là?»

Il faudrait des moyens (financiers et autres) pour que les membres puissent être concerté-e-s rapidement pour prendre des positions sur l'actualité.

Rôles politiques et rôles fédératifs sont des rôles distincts, mais ne sont pas nécessairement être contradictoires

Rôles fédératifs : Interne - Unir et être à l'écoute des membres

Rôles politiques : Externe - Expression vers l'extérieur de la FFQ. Porter les positions de manière forte et claire dans l'espace public.

Faire une AG politique aidera la FFQ à prendre la parole dans l'espace public.

Suggestion : Avoir une personne à temps plein qui suit les positions politiques et les dossiers politiques

Si on décide que les rôles politiques sont effectivement externes, et donc que la FFQ se doit de mettre de l'avant les positions que ses membres ont adoptées en AG, alors il faut accepter qu'il y aura ce besoin à combler.

Garder en tête les groupes de femmes qui sont marginalisés, qui sont invisibilisés, et qui n'ont pas la même possibilité de s'exprimer

Important d'identifier les problèmes : Il faut se pencher sur les obstacles financiers, de ressources, etc.

Est-ce que notre objectif est d'être davantage présente dans les médias? Si oui, il faut des ressources claires pour ça (monétaires, humaines, matérielles, etc.)

PROPOSITION d'allonger la plénière de 15 minutes.

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Nancy Labonté

Battue à majorité

PROPOSITION d'un bilan de 10 minutes sur le rôle de présidence par Sylvie St-Amand, suivi d'une plénière de 30 minutes **et de limiter les tours de parole à 2 minutes.**

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Véronica Crespo

Adoptée à l'unanimité

Amendement : ajouter «et de limiter les tours de parole à 2 minutes»

PROPOSÉ PAR : Mélanie Ederer

APPUYÉ PAR : Edwige Lafortune

Adopté à l'unanimité

[Présentation sur le rôle de présidence](#), par Sylvie St-Amand

Important de souligner que les rôles fédératifs et politiques ne peuvent pas être mis uniquement sur les épaules de la présidente.

On a brûlé beaucoup de présidentes, oui, mais il ne faut pas oublier qu'on a brûlé plusieurs équipes de travail aussi!

Il ne faut pas oublier qu'un bilan préliminaire est *préliminaire*. C'est un contexte d'une *première* tentative de la présidence à temps partiel.

Notre échantillon d'analyse est court dans le temps. À faire attention : ne pas prendre des décisions trop rapidement et faire un bilan d'étapes.

C'est illusoire de penser que la présidence est un travail à temps partiel.

Quand on a modifié la présidence : il y avait une difficulté du fait que la présidente faisait partie de l'équipe. Aujourd'hui, on voit des difficultés que la présidente ne fasse pas partie de l'équipe.

Soulignement du rôle de pouvoir entre la présidente et l'équipe de travail.

Suggestion d'aller voir ce qui se fait dans d'autres grandes fédérations et de voir quelles sont les difficultés et les modes de fonctionnement.

On remercie l'équipe de travail pour son travail.

Mot rassembleur : Ensemble, tout est possible.

Objectif de la décision que la présidente soit à temps partiel : aplanir les rapports de pouvoir. Si on décide que ça prend une personne à temps plein pour ce rôle, alors c'est certain qu'on retombe dans ce rapport de pouvoir.

Les changements apportés dans la structure apportent une instabilité et un besoin de clarifier les rôles. Apportent des difficultés structurelles qui pèsent lourdement sur l'équipe de travail et la personne à la présidence. Présentement, on a la chance de ne pas avoir une présidente en recherche de pouvoir, mais ça ne sera peut-être pas toujours le cas.

Réfléchir le rôle de présidente en prenant en considération toutes les personnes qui gravitent autour.

Suggestion de créer un comité de porte-paroles pour que ce rôle ne tombe pas sur les épaules d'une seule personne. Possibilité d'avoir le même problème de disponibilités, c'est-à-dire de personnes qui doivent jumeler leur emploi et le besoin de réagir rapidement à l'actualité.

La présidente pourrait prendre un pseudonyme afin qu'elle ne soit pas la cible d'attaques/critiques personnelles.

Suggestion : 2 porte-paroles + 1 présidente administrative

2 porte-paroles : pourrait permettre un meilleur relais

Dans d'autres organisations, il y a des porte-paroles qui font partie de l'équipe.

Volonté de consulter la sélection des membres pour les porte-paroles.

Que les enjeux de collaboration soient entendus par le CA

Co-gestion : Différentes personnes au sein de l'équipe peuvent être porte-paroles pour différents enjeux, plutôt qu'une seule personne

Seul, c'est difficile, mais ensemble tout est possible!

La présidente pourrait travailler en collaboration avec l'équipe de travail pour le rôle de porte-parole.

Important que les personnes porte-paroles soient *redevables* aux membres et élues par les membres. Il faut que les membres donnent la légitimité de parler au nom de la FFQ. Important pour bâtir un rapport de confiance et mettre l'emphase sur l'aspect fédératif.

Menaces personnelles à la présidente et d'autres membres de l'équipe : Le registre des entreprises rend public le nom et les coordonnées de la présidente (et de plusieurs autres personnes), ce qui les rend vulnérables à des menaces et attaques personnelles.

On a fait des demandes auprès du registraire pour que les adresses ne soient pas publiques, mais ce n'est pas possible présentement.

Est-ce que la FFQ a les moyens de mettre en place plusieurs porte-paroles ? Pour le moment, nous n'avons pas les ressources humaines.

Comme fédération, peut-être que nous devrions repenser le poids des votes associatifs puisque les organisations représentant les groupes marginalisés ont tendance à être locaux et ont donc un seul vote contrairement aux groupes syndicaux qui en ont souvent 3 ou 4.

Présidence : enjeu d'être à la fois dans l'équipe et hors de l'équipe. Les zones floues quant au rôle de présidente la mettent dans une position très inconfortable. (exemple : pour les impôts).

Il faut donc garder en tête que oui, il faut prendre le temps de faire les choses, mais qu'aux prochaines élections, nous allons remettre une autre présidente dans cette même situation d'inconfort.

PROPOSITION d'une plénière de 20 minutes sur la consolidation des rôles fédérateurs et politiques et le rôle de la présidente avec limitation des tours de paroles à 2 minutes.

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Edwige Lafortune

Battue à majorité

Notes:

- Suggestion qu'il y ait un document de préparation combinant les discussions d'aujourd'hui, un bilan (etc) pour la prochaine AGA.
- 27-28 mai : prochaine AGA. Gouvernance en fonction des Statuts et règlements

[11:30]

4. Propositions envoyées d'avance (AGA annuelle)

ATTENDU QUE les impacts négatifs persistants, le caractère inégalitaire basé sur le sexe et les graves préjudices causés par la pénurie de places en ~~garderie~~ **services éducatifs à l'enfance** sur les femmes ayant un/des enfants âgé-e-s entre 0 et 4 ans;

Il est proposé:

QUE la pénurie de places en ~~garderie~~ **services éducatifs à l'enfance** soit considérée en tant qu'enjeu féministe au sein de la FFQ;

QUE la FFQ ~~mette en place des actions~~ **appuie la mise en action** pour la tenue d'une rencontre avec le Secrétariat à la condition féminine, **notamment** avec les administratrices de Ma place au travail;

QUE la FFQ participe activement aux mobilisations afin qu'une aide financière d'urgence soit octroyée aux parents ayant épuisé leurs prestations de RQAP et toujours sans place en ~~garderie~~ **services éducatifs à l'enfance** pour leur poupon;

QUE la FFQ contribue à la valorisation de la profession d'éducatrice en petite enfance;

QUE la FFQ participe activement aux mobilisations pour le développement des places dans les services éducatifs à l'enfance.

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Julie Pinel

Adoptée à l'unanimité tel qu'amendée

Amendement : Modifier le mot «garderie» par «service éducatif à l'enfance»

PROPOSÉ PAR : Julie Pinel

APPUYÉ PAR : Ramatoulaye Diallo

Adopté à l'unanimité

Notes:

- Garderie = garderie privée
Services éducatifs à l'enfance = CPE, garderie, etc.

- *Il y a un mouvement pour cesser d'utiliser les termes "garderie" et "gardienne".*
- *Suggestion qu'on signale clairement la distinction dans nos communications.*

Amendement : Ajouter «**QUE** la FFQ participe activement aux mobilisations pour le développement des places dans les services éducatifs à l'enfance»

PROPOSÉ PAR : Julie Pinel

APPUYÉ PAR : Micheline Germain-Saucier

Adopté à l'unanimité

Amendement : dans le 2e **QUE**, remplacer «mette en place des actions» par «appuie la mise en action»

PROPOSÉ PAR Ramatoulaye Diallo

APPUYÉ PAR Thérèse Sagna

Adopté à majorité

Notes:

- *Faire attention de ne pas surcharger l'équipe (on a décidé hier de ne pas demander de mettre en action quoique ce soit dans un temps limité)*
- *Distinction entre mettre en place (actif) et appuyer (passif).*

Amendement : dans le 2e **QUE**, ajouter «notamment» avant «avec les administratrices de Ma place au travail»

PROPOSÉ PAR Mercédez Roberge

APPUYÉ PAR Virginie Mikaelian

Adopté à l'unanimité

[12h07]

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE de prendre une pause de 30 minutes.

PROPOSÉE PAR : Mélanie Ederer

APPUYÉE PAR : Sara Arsenault

Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE la FFQ est un organisme féministe intersectionnel;

ATTENDU QUE la loi 96 aura un impact néfaste disproportionné sur les femmes à l'intersection des différents systèmes d'oppression de notre société, comme les femmes migrantes, en situation de handicap, vivant des violences intrafamiliales et sexuelles, autochtones, trans et autres, notamment sur leurs accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé et la justice en raison des limites fixées par la *Loi sur la capacité des prestataires de services* à fournir ces services dans des langues autres que le français;

ATTENDU QUE la FFQ a condamné la loi 21 comme étant une atteinte aux droits fondamentaux d'égalité des femmes musulmanes, sikhes et juives et que le rapport publié par l'Association d'études canadiennes en août passé a révélé les répercussions importantes de la loi 21;

ATTENDU QUE la nouvelle loi 96 aura aussi un impact inégal sur les femmes, générant davantage de discrimination systématique;

ATTENDU QUE le gouvernement ne reconnaît pas que la loi 96 touche en particulier les migrantes qui doivent apprendre le français dans un délai impossible de 6 mois alors qu'elles s'occupent encore et toujours des tâches domestiques et essaient de s'établir au Québec;

ATTENDU QU'il est inacceptable que le gouvernement de la CAQ crée des barrières entre les personnes autochtones, leurs succès académiques et leurs possibilités d'accès à l'éducation supérieure en imposant des exigences en français tout en ne prenant pas en considération l'importance de respecter le besoin essentiel de conserver et promouvoir leurs langues et cultures;

ATTENDU QU'il n'est jamais acceptable de brimer les droits humains ou d'encourager l'exclusion sociale des femmes dans le but de protéger la langue française au Québec.

Il est proposé :

QUE la FFQ reconnaisse et continue à dénoncer les effets discriminatoires de la loi 96 (Loi sur le français, langue commune);

QUE la FFQ travaille à influencer la manière dont la loi est appliquée pour assurer le respect des droits humains de toutes les femmes ainsi que l'accès aux services auxquels elles ont droit et dont elles ont besoin.

PROPOSÉE PAR VERONICA CRESPO

APPUYÉE PAR Virginie Mikaelian

Adopté à majorité

Notes:

- *Des femmes des Îles de la Madeleine ont montré leur intérêt pour que la FFQ se positionne à ce sujet.*
- *Ça devient très difficile d'aider les femmes en difficulté qui sont ici depuis plus de 6 mois : on se retrouve à devoir dire à ces femmes, qui ne parlent pas*

nécessairement français aisément, “Désolée, ça fait plus de 6 mois que tu es ici, on peut seulement te parler en français.”

- *6 mois est court pour apprendre une langue. Par contre, la préservation de la langue française est vitale. Le Québec est fondu dans une mer d'anglophones. Finalement, je trouve que ce texte manque de nuances.*
- *Ce n'est pas une loi punitive qui va motiver les gens à apprendre le français. Ce sont des investissements dans l'éducation qui vont protéger la langue française et la promouvoir.*
- *Certaines personnes attendent depuis beaucoup plus de 6 mois sur les listes d'attente pour avoir des enseignant-es de français. Il n'y a pas assez de ressources pour combler les demandes.*
- *Les peuples autochtones : Cri du cœur comme quoi les jeunes autochtones quitteraient leurs communautés pour aller étudier en anglais s'ils et elles ne peuvent pas le faire au sein de leurs communautés.*
- *Cette loi contribue à précariser davantage certains groupes de personnes seulement.*
- *Le point 3.2 manque de nuances en disant que tous les services éducatifs doivent être disponibles à la fois en français et en anglais.*
- *Les personnes qui sont dans une situation d'urgence et ne parlent pas français peuvent se retrouver dans une situation où elles ne peuvent pas comprendre ce que les services d'urgence/de santé leur disent*
- *Rappel senti : On vote uniquement sur les «QUE», pas les «ATTENDU QUE»*
- *Rappel senti : Attention aux généralités*
- *Il y a peut-être moyen de nuancer en demandant une loi qui protège la langue française sans précariser les personnes*
- *Comme on vote uniquement sur les «QUE», ça semble bien nuancé : on dit que l'on dénonce les effets discriminatoires, pas qu'il y a seulement des effets discriminatoires.*
- *Si c'est adopté, la FFQ devra défendre que les personnes qui ont besoin de services essentiels puissent les avoir dans la langue qu'elles parlent. Pas que tous les services doivent être bilingues en tout temps pour tout le monde. C'est simplement pour que les personnes qui ont besoin des services essentiels dans une langue puissent les avoir.*
- *Il y a plus d'étudiant-es qui passent d'un cégep anglophone à un cégep francophone que le contraire.*
- *Si on veut s'assurer que les jeunes poursuivent une éducation en français, il faut investir dans nos institutions francophones.*
- **NOTE OFFICIELLE AU PV :** Nous avons seulement voté sur les «QUE», pas les «ATTENDU QUE». Certaines personnes sont mal à l'aise quant aux attendus et aimeraient souligner qu'ils manqueraient de nuance. Donc : **attention à la diffusion des attendus.**

[proposition traduite de l'anglais]

ATTENDU QU'il y a 500 000 personnes sans-papiers au Québec;

ATTENDU QUE les personnes migrantes constituent une partie importante de la société québécoise;

ATTENDU QUE les personnes migrantes travaillent dans de nombreux secteurs du Québec en fournissant des services (dont certains essentiels), en mettant de la nourriture sur nos tables, en transportant des marchandises;

ATTENDU QUE les personnes migrantes et leurs enfants font partie de nos

communautés et de nos voisinages, mais qu'elles souffrent d'insécurité et sont menacées de détention et de déportation.

Il est proposé :

QUE la FFQ se joigne à la société civile, aux syndicats et aux groupes communautaires qui demandent à tous les partis provinciaux du Québec d'appuyer la régularisation de toutes les personnes migrantes sans statut ou à statut précaire au Québec;

QUE la FFQ appuie les organisations pour qu'il y ait un moratoire sur la déportation des personnes sans statut ou à statut précaire jusqu'à ce que leur situation soit régularisée.

PROPOSÉE PAR Dolores Chew
APPUYÉE PAR Mélanie Ederer

Adopté à l'unanimité avec abstentions

Notes:

Souligner l'importance de donner suffisamment d'outils aux migrant-es sans papiers pour se sortir de la précarité.

Amendement : ajouter «**QUE** la FFQ appuie les organisations pour qu'il y ait un moratoire sur la déportation des personnes sans papier jusqu'à ce que leur situation soit régularisée»

PROPOSÉ PAR : Ramatoulaye Diallo
APPUYÉ PAR : Nancy Labonté

Adopté à l'unanimité

Notes:

- On demande à ce que le gouvernement provincial travaille avec le gouvernement fédéral pour régulariser les migrant-es sans papiers
- Pendant la pandémie, on appelait les migrant-es sans papiers les «anges gardien-nes»
- Souvent, on déporte des personnes qui viennent ici pour demander de l'aide.
- Certaines personnes déportées habitent ici depuis plusieurs années, parfois même des décennies
- Pourquoi donner un permis de travail temporaire alors qu'on les déporte par la suite. Si on accorde un permis de travail à ces personnes, c'est qu'on a évidemment besoin d'elles sur le marché du travail
- La FFQ a probablement déjà une position à ce niveau

Proposition originale:

TRADUIRE LES AMENDEMENTS

WHEREAS there are 500,000 Undocumented Migrants in Quebec

WHEREAS migrants are an important part of Quebec society

WHEREAS migrants work in many sectors of Quebec providing services, putting food on our tables, transporting goods, providing essential services

WHEREAS migrants and their children are part of our communities and our neighbours, yet suffer insecurity, threatened with detention and deportation

BE IT RESOLVED that the FFQ joins civil society, labour and community groups that call on all Quebec Provincial Parties to support regularization of all Undocumented Migrants in Quebec.

[proposition traduite de l'anglais]

ATTENDU QUE la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a une entente avec Femmes autochtones du Québec (FAQ);

ATTENDU QUE la FFQ travaille en solidarité et en soutien avec les femmes autochtones du Québec, en prenant exemple sur les femmes autochtones pour les guider dans les questions relatives aux femmes autochtones et à leur communauté;

ATTENDU QUE les gouvernements successifs du Québec n'ont pas réussi à résoudre les problèmes systémiques de racisme, de marginalisation et de privation vécus par les femmes autochtones et leur peuple en raison des politiques continues de colonialisme, tels qu'illustré par la mort de Joyce Echaquan;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec n'a pas agi pour protéger les langues autochtones, dont beaucoup ont disparu ou sont en voie d'extinction;

ATTENDU QUE les politiques linguistiques du gouvernement du Québec augmentent les obstacles systémiques et structurels pour les enfants et les jeunes autochtones.

Il est proposé :

QUE la FFQ milite pour que le gouvernement du Québec prenne des mesures immédiates pour éliminer ces systèmes et structures qui marginalisent les femmes autochtones et leurs peuples et qui perpétuent le colonialisme.

PROPOSÉE PAR Dolores Chew

APPUYÉE PAR Veronica Crespo

Adoptée à l'unanimité

Notes:

- «peuples et femmes autochtones» : les femmes font partie des peuples autochtones, mais elles ne sont pas les seules affectées.
- Questionnement : Qui est-ce qu'on inclut dans nos positions? Uniquement les femmes ou les peuples autochtones au complet?
- Settler's colonialism : tous les systèmes d'oppressions liés au colonialisme
- Colonialisme de peuplement : uniquement l'appropriation des terres.
- Questions de traduction : L'AG peut mandater l'équipe de retravailler la traduction
- "Marginalized indigenous women and their peoples"
«les femmes autochtones marginalisées et leurs peuples»

Proposition originale:

TRADUCTION À VÉRIFIER

WHEREAS the Fédération des femmes du Québec (FFQ) has an entente with Femmes Autochthone du Québec (FAQ) and

WHEREAS the FFQ works in solidarity and support with Indigenous women in Quebec, taking their lead and guidance from Indigenous women in issues relating to Indigenous women and their people

WHEREAS successive governments of Quebec have failed to address systemic issues of racism, marginalization and deprivation experienced by Indigenous women and their people as a result of continued policies of settler- colonialism illustrated in the death of Joyce Echaquan

WHEREAS the government of Quebec has not acted to protect Indigenous languages, many of which have disappeared or are on the verge of extinction and

WHEREAS the government of Quebec's language policies augment systemic and structural barriers for Indigenous children and youth

BE IT RESOLVED that the government of Quebec take immediate action to remove these systems and structures that marginalize indigenous women and their people and perpetuate the continued impact of settler-colonialism.

PROPOSITION de mise en dépôt du point 5 (Propositions des membres envoyées d'avance (après l'AGA)) jusqu'au moment jugé opportun par l'équipe de travail et de passer immédiatement au point 6 (Varia)

PROPOSÉE PAR Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR Veronica Crespo

Adoptée à l'unanimité

Notes

- À voir quand. Prochaine AG en partie peut-être? Prochaine AG politique?
- L'équipe de la FFQ peut décider d'avancer dans le sens des positions déjà adoptées.

- *La majorité des sujets dans les propositions dans le point 5 ont déjà été discutés par le passé, donc l'équipe a le moyen d'appuyer les luttes*

PROPOSITION : Il est entendu que la réalisation des positions politiques adoptées le 17 et 18 février 2023 puisse impacter différentes années financières. Il est aussi entendu que leur réalisation est conditionnelle aux ressources disponibles, notamment en regard du plan de travail de l'équipe.

PROPOSÉE PAR : Mercedes Roberge

APPUYÉE PAR : Virginie Mikaelian

Adoptée à l'unanimité

5. Propositions des membres envoyées d'avance (après l'AGA)

MISES EN DÉPÔT

ATTENDU QUE plusieurs études démontrent que le racisme et les discriminations systémiques rongent nos sociétés et détruisent des vies;

ATTENDU QUE le racisme et les discriminations se manifestent souvent pernicieusement dans plusieurs secteurs d'activités, dont la sécurité publique, le système judiciaire, le système de santé, le logement et l'emploi;

ATTENDU QUE beaucoup de femmes, surtout celles issues des communautés ethnoculturelles et autochtones sont à l'intersection de multiples facteurs de l'inégalité dans la société québécoise;

ATTENDU QUE tous sans exception ont droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité, ainsi qu'au respect de leurs droits économiques, etc;

ATTENDU QUE le premier ministre du Québec a reconnu la nécessité d'une évolution tranquille au Québec en matière de lutte contre le racisme et les discriminations;

ATTENDU QUE notre volonté d'édifier une société québécoise où tous pourront aspirer à la réussite professionnelle et à participer à la création de la richesse ;

ATTENDU QUE notre volonté de contribuer à dessiner les contours du modèle de société québécoise que nous désirons léguer à nos enfants et aux futures générations ;

ATTENDU QUE nous sommes confiant(e)s et nous croyons aux capacités infinies de la société québécoise à opérer les bonds qualitatifs d'envergure historique nécessaires pour un Québec entièrement solidaire et inclusif, par-delà toutes les pesanteurs.

Il est proposé:

QUE la FFQ milite et exhorte le gouvernement à appliquer une Tolérance zéro d'un racisme et de toutes les formes de discriminations, de violences de tout genre à l'endroit des femmes issues des communautés ethnoculturelles et autochtones;

QUE la FFQ milite et exhorte le gouvernement du Québec à instituer une fonction publique québécoise inclusive, diversifiée, exemplaire et imputable, ainsi qu'une cohérence et efficacité des actions ;

QUE la FFQ milite auprès de ses membres et de la population québécoise afin d'assurer une sensibilisation, une conscientisation, une mobilisation en continu et à grande échelle, à travers les systèmes, les institutions, ainsi que le renforcement des mécanismes d'imputabilité.

PROPOSÉE PAR KERLINE JOSEPH

APPUYÉE PAR

ATTENDU que le système électoral du Québec se définit par la Loi électorale, laquelle contient les règles permettant la transposition politique des votes en sièges et encadre toutes les procédures préalables et postérieures à une élection;

ATTENDU que pour constituer une véritable avancée démocratique, toute réforme du système électoral doit mener à ce que tous les votes comptent et que toutes les personnes comptent;

ATTENDU que la FFQ est intervenue publiquement, à au moins 15 reprises entre 1966 et 2019, tant par des démarches éducatives, des communiqués et des mémoires sur la démocratie, le système électoral et le mode de scrutin, ainsi que sur la participation des femmes à la politique, la parité et la diversification de la classe politique;

ATTENDU qu'à toutes ces occasions elle a réclamé que la démocratie soit accessible, inclusive et tienne compte des idées et des personnes qui composent la société, concrétisant sa vision globale du système électoral;

ATTENDU que la FFQ a pris position pour remplacer le système majoritaire uninominal à un tour par un scrutin proportionnel mixte compensatoire, accompagné de mesures structurelles permettant l'atteinte de la parité et la diversification de la classe politique;

ATTENDU qu'elle a également répondu à divers appels d'organisations favorables à la réforme électorale, que ce soit en participant à leurs campagnes ou en tant que membre;

ATTENDU que les résultats de l'élection québécoise de 2022 ont mis en lumière la gravité et la récurrence des problèmes du système électoral actuel, suscitant un regain d'intérêt populaire et médiatique;

ATTENDU que la hausse du nombre de femmes élues et du nombre de personnes racisées ou nées à l'étranger élues lors de l'élection québécoise de 2022 doit être saluée, mais que des actions structurantes demeurent nécessaires pour maintenir les avancées et empêcher les reculs;

ATTENDU que l'attention est souvent concentrée sur les modalités de transposition politique des votes en sièges, laissant dans l'ombre celles visant à atteindre la parité et la diversification de la classe politique;

ATTENDU que les actions menant vers l'instauration d'un nouveau système

électoral doivent viser les élections générales de 2026 et que cela demande d'y consacrer des énergies dès 2023.

Il est proposé:

QUE la FFQ, sur ses propres bases ou en alliance avec des organisations partageant sa vision globale du système électoral;

QU'elle intervienne publiquement afin d'obtenir que les élections générales de 2026 se tiennent sous un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire, accompagné de mesures structurelles permettant l'atteinte de la parité et la diversification de la classe politique, pour que tous les votes comptent et que toutes les personnes comptent;

QU'elle sensibilise les organisations favorables à la réforme électorale afin qu'elles intègrent les enjeux liés à la parité et à la diversification de la classe politique aux analyses et propositions;

QU'elle produise et diffuse, à l'intention de la population, des mouvements sociaux, des médias et des membres de l'Assemblée nationale, du contenu présentant autant les enjeux liés à la parité et à la diversification de la classe politique qu'à ceux liés à la transposition politique des votes en sièges.

PROPOSÉE PAR MERCÉDEZ ROBERGE
APPUYÉE PAR

ATTENDU l'importance de renouveler et de revitaliser les mouvements féministes afin qu'ils demeurent pertinents.

ATTENDU que la FFQ a déjà eu un comité jeunesse pour favoriser l'implication de jeunes femmes;

ATTENDU que des projets sont déjà en cours pour les besoins spécifiques des femmes aînées

Il est proposé :

QUE la FFQ travaille à recruter davantage de jeunes membres de 15 à 35 ans, particulièrement des femmes marginalisées;

QUE la FFQ lève les frais d'adhésion pour une période d'un mois afin de favoriser une première implication des jeunes à la FFQ;

QUE la FFQ s'engage à organiser des espaces de discussion spécifiques pour les jeunes femmes.

PROPOSÉE PAR MATHILDE LAFORTUNE
APPUYÉE PAR

ATTENDU QUE selon un sondage SOM-Le Soleil les femmes se préoccupent davantage de l'inflation que les hommes, plus de 9 Québécoises sur 10 y voyant une source d'anxiété;

ATTENDU QUE les femmes en général sont plus touchées par la précarité que les hommes. et que les ménages les plus pauvres dépensent une grande partie

de leurs revenus pour des biens et services particulièrement touchés par l'inflation, comme la mobilité, les loyers, les denrées alimentaires et les produits féminins;

ATTENDU QUE pendant la pandémie, les femmes ont été plus nombreuses à perdre leur emploi et durant plus longtemps, selon un rapport du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA);

Il est proposé :

QUE la FFQ s'associe avec les syndicats pour réclamer l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, dans le public comme dans le privé;

QUE la FFQ demande au gouvernement du Québec, la gratuité des transports publics pour toutes les femmes pour parer cette vie chère.

PROPOSÉE PAR FÉLICITÉ NGADJA

APPUYÉE PAR

ATTENDU QUE accéder à une habitation pérenne est un point majeur de l'autonomie des femmes qui se trouvent dans la précarité;

ATTENDU QUE la précarité des femmes se répercute fatalement sur l'accès à un logement;

ATTENDU QUE les femmes sont presque cinq fois plus nombreuses que les hommes à consacrer plus de 30 % de leur revenu pour se loger. Elles sont plus à risque d'être mal logées malgré qu'elles soient responsables de plus de la moitié des ménages locataires. En raison de leur plus grande pauvreté, elles sont plus nombreuses à vivre de l'insécurité dans leur logement.

Il est proposé :

QUE la FFQ collabore avec d'autres organismes dans le but de demander à Québec construction des logements exclusivement réservés à des femmes – seules ou avec enfants – en situation de précarité, pour leur permettre de rebondir en toute quiétude dans leurs vies, de reprendre des études et de retrouver un travail.

PROPOSÉE PAR FÉLICITÉ NGADJA

APPUYÉE PAR

ATTENDU QUE la violence conjugale peut avoir de nombreuses répercussions sur le bien-être physique, émotionnel, mental et social des personnes qui en sont victimes. Elle peut entre autres entraîner des douleurs chroniques, des blessures graves, des handicaps, voire même la mort, des problèmes de consommation de drogue ou d'alcool, des troubles mentaux comme la dépression et l'anxiété, un état de stress post-traumatique, des pensées et des comportements suicidaires, des troubles de l'alimentation et une perte d'autonomie;

ATTENDU QU'en plus d'affecter directement les personnes qui en sont

victimes, les enfants et les proches peuvent être exposés à la violence conjugale et en subir des conséquences. C'est notamment le cas lorsqu'une femme vit de la violence pendant une grossesse. Au Québec, la prévalence de la violence conjugale durant la grossesse et la période périnatale s'élève à 11%.

Il est proposé :

QUE la FFQ s'associe à des organismes venant en aide aux femmes victimes de violences conjugales pour demander au gouvernement du Québec pour faire de la violence conjugale, un enjeu de santé publique.

PROPOSÉE PAR FÉLICITÉ NGADJA

APPUYÉE PAR

[14:12]

6. Varia

Il est mentionné que cette AG politique est un moment où les membres peuvent se sentir écoutées par la FFQ, où elles peuvent participer. C'est un moment riche en échange, en réflexion. L'équipe et le CA sont remerciés pour l'organisation de ces deux journées.

Une membre nomme que c'est sa première AG à la FFQ. Elle remercie pour l'invitation, les échanges constructifs et instructifs, le respect dans un contexte intergénérationnel. Elle reconnaît qu'il y a beaucoup de travail, que la FFQ a beaucoup de dossiers en vue, et nomme que ça réitère que nous savons (les femmes) que nous avons le pouvoir de transformer des vies et d'améliorer la société pour les générations futures. Elle nomme qu'elle aurait aimé voir sa proposition abordée, mais qu'elle comprend qu'il y a plusieurs positions qui n'ont pas pu être abordées. Elle réitère que lorsqu'on fait une proposition, ce n'est pas pour nous, mais pour les générations futures.

Sara invite à répondre au questionnaire de satisfaction sur l'AG qui va être envoyé par courriel. Les PV et les détails des discussions seront envoyés d'ici 4 semaines.

L'AGA est le 27-28 mai 2023 à Québec, à vos agendas!

Pour les personnes en présence, il y a des masques et des tests COVID-19 disponibles.

L'équipe, principalement Virginie Mikaelian, et les collaboratrices sont remerciées pour leur participation à l'organisation de l'AG.

Le comité *Démocratie* invite les membres à participer au Vox pop qu'elles organisent à McGill le 8 mars.

La richesse des femmes et la profondeur des discussions qu'on a eu sont soulignées. Longue vie à la FFQ et bravo aux comités qui ont organisé.

Le Comité ... nomme qu'il existe un seul centre en violence pour les personnes LGBTQ+ et qu'il y a un projet de discussion avec le Centre de solidarité lesbiennes..

L'animatrice souligne que c'est parfois difficile un AG en comodale, mais qu'il y a eu des belles discussions et une belle participation autant sur Zoom que dans la salle, que les membres présentes se sont appropriées les procédures d'AG et que ça a permis d'avoir de belles discussions. Elle nomme qu'il semble y avoir un intérêt pour les AG politique à la FFQ et qu'il semble y avoir un intérêt pour qu'il y ait plus d'AG politiques à l'avenir.

Virginie fait un mot de clôture.

[14:27]

7. Mot de clôture et levée de l'assemblée

Mot de clôture de Virginie

PROPOSITION de fermer l'AG à 14h29

PROPOSÉE PAR : Virginie Mikaelian

APPUYÉE PAR : Thérèse Sagna

Adoptée à l'unanimité

ANNEXE A

Notes sur la plénière portant sur le rôle fédérateur de la FFQ

Comment on peut fédérer, porter la parole, être présidente?

- Mettre connaissance et compréhension de l'histoire, faire une large liste de position et partager aux membres
 - ↳ plus écoute et présence
 - ↳ sentiment d'appartenance, adhésion, mis à jour
 - ↳ voir la progression des choses
 - ↳ libre de temps
- essentiel : ramener au centre (le) lutte féministe dans le rôle fédérateur
 - ↳ courage de nommer (les) choses
 - ↳ reconnaissance autonome des groupes
- Est-ce que la structure permet à l'équipe de jouer leur rôle?
Quels sont les moyens/outils ?
- C'est quoi la plateforme de concertation et comment concerter (le) membre ?
- Si le rôle est d'écouter (les) messages
 - fédératif = interne
 - Politique : externe
- une personne à temps plein qui est responsable aux autres politiques
 - ↳ toutes les conditions par la présidente pour faire rayonner la FFQ
- ↳ légitimité de parler "au nom" des membres
 - ↳ des personnes qui ne sont pas connectés à l'interne

ANNEXE B

Bilan du rôle de présidence

Rappel des propositions adoptées:

CONSIDÉRANT la mission de la FFQ et les principes et valeurs de l'intersectionnalité;

CONSIDÉRANT que la présidente a comme rôle de nourrir une dynamique constructive entre les membres, ainsi que d'élargir et consolider le membership;

CONSIDÉRANT que la FFQ est un lieu privilégié pour accueillir une pluralité d'opinions et de perspectives, collectiviser ces visions et faire une mise en commun;

IL EST PROPOSÉ :

1. Fonctions politiques de la présidence

QUE, outre sa fonction administrative au sein du conseil d'administration, le rôle de la présidence comporte trois grandes fonctions politiques :

1.1. Être la **porte-parole principale** de la Fédération dans son travail de transformation des rapports sociaux de genre et d'élimination des rapports de domination;

1.2. **Chercher à rassembler** au sein de la FFQ une pluralité de membres pour en faire un carrefour sans cesse plus représentatif et inclusif de la diversité de la société québécoise;

1.3. **Faire avancer solidairement un projet féministe de société** à coconstruire au sein du mouvement des femmes au Québec. La proposition est adoptée à l'unanimité

Proposition 2 – Répartition des rôles de la présidence et rémunération de ses fonctions politiques

CONSIDÉRANT que l'appartenance de la présidente à l'équipe de travail pose problème de plusieurs façons et rend notamment difficile un fonctionnement égalitaire dans l'équipe de travail (2.1);

CONSIDÉRANT la nécessité de démêler les champs et les fonctions respectives de la coordination et de la présidence (2.1); CONSIDÉRANT le souhait que les fonctions de la présidence soient aussi déléguées à d'autres membres du conseil d'administration, ce que prévoient déjà les Statuts et règlements (2.2);

IL EST PROPOSÉ :

2. Rôles de la présidence et rémunération de ses fonctions politiques

2.1. **QUE la présidente de la FFQ ne soit plus une membre de l'équipe de travail ni une salariée** de la corporation, et qu'une rémunération lui soit versée sous forme d'honoraires pour ses fonctions politiques;

2.2. **QUE les autres administratrices puissent aussi être rémunérées par honoraires** lorsqu'elles sont mandatées pour des tâches afférentes aux fonctions politiques de la présidence;

2.3. **QUE ce mode de rémunération et le statut d'emploi soient réévalués si la présidente travaille à temps complet à la FFQ.**

Adoptée à majorité.

Chronologie:

Changements apportés au poste de présidente: AGE avril et juin 2021

Entrée en poste de Mélanie: 25 septembre 2021

Départ de la coordonnatrice: octobre 2021

Une seule travailleuse en poste: Farah

Besoin de leadership, doit reconstruire l'équipe de travail et assurer la continuité des activités de la FFQ

Mélanie assume la fonction de coordonnatrice le temps de faire les embauches nécessaires pour que l'équipe soit fonctionnelle

Temps plein pendant 5 mois

Les honoraires prévus pour les contributrices étant hautement problématiques et irréalistes (salaire horaire + 11%)

Ne prenaient pas en compte ni les avantages sociaux auxquels les travailleuses régulières ont droit (régime de retraite, assurances collectives), les congés de maladie, les vacances, etc.

Révision du tarif avec rétroaction

Tensions et rapport de pouvoir dans l'équipe, difficulté pour la présidente d'assumer son rôle de leadership tout en étant égalitaire avec les autres travailleuses (paradoxe employée/employeur) (sa seule présence dans l'équipe représente un rapport inégalitaire)

Nouvelle équipe en poste: printemps 2022

Mélanie diminue ses heures, mais les attentes de l'équipe (légitimes) demandent une disponibilité à temps plein

La présidente est sans contrat, donc ne sait pas à quoi elle a droit, qu'arrive-t-il si elle doit être en arrêt de travail? Révision de son statut élaboré par le comité ressources humaines et adopté par le comité exécutif (été 2022) condition: 10h/semaine avec salaire, congé au prorata et accès aux assurances collectives et régime de retraite (est-ce exact?)

Implications/considérations:

Conciliation difficile entre les différentes fonctions et le fait de ne pas faire partie de l'équipe de travail

(concertation dans les communications, liens avec les membres, appropriation des positions adoptées par les membres et la manière de les articuler dans l'espace public, etc.)

La présidente, en tant qu'administratrice, a son adresse rendue publique sur le site du registraire des entreprises et peut-être une cible plus facile à atteindre qu'une travailleuse

Précarité pour la travailleuse autonome qui doit avoir un autre emploi afin d'avoir un revenu décent

Sans contrat de travail, donc sans conditions ni avantages

Rapport de pouvoir inévitable puisque double fonction employée/employeur

Disponibilité en tout temps pour être porte-parole, l'équipe de travail doit constamment la consulter avant de prendre une direction

Combinaison de plusieurs compétences réunies pour un travail non-salarié ou trop peu payé :

- Aisance à prendre la parole publiquement
- Très bonne analyse féministe et intersectionnelle
- Forte capacité à mobiliser
- Pouvoir se déplacer partout au Québec avec peu de temps prévu à son travail rémunéré (et doit prendre congé de son autre emploi pour plusieurs jours)
- Être à l'écoute des membres, entendre leurs besoins, tout en portant les positions de l'organisation

Un travail qui n'est plus salarié, et pourtant avec les mêmes attentes que pour un poste à temps plein

Est-ce que le rôle fédérateur de la FFQ devrait être, et peut-il être seulement assumé par la présidente?

Que le rôle de porte-parole soit assumé par une travailleuse rémunérée,
présidente?

Présidente dans l'équipe perpétue les rapports de l'équipe (brûle les équipe)